

Plans de gestion du Conservatoire du littoral

Étangs autour du lac de Madine

Meuse et Meurthe et Moselle



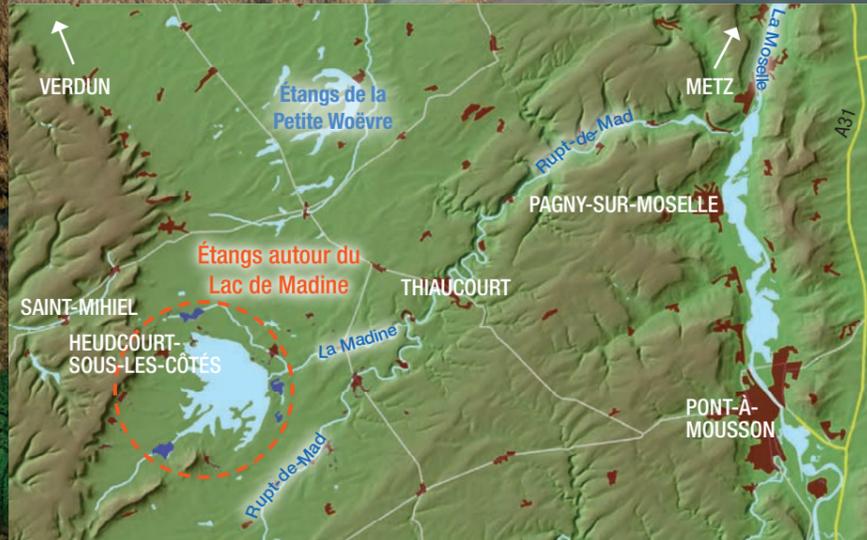
Saint-Baussant
Buxières-sous-les-Côtes
Heudicourt-sous-les-Côtes

Pannes
Essey-et-Maizerais



Des étangs naturels, « satellites » d'un vaste plan d'eau

C'est la notion de complémentarité qui permet de comprendre l'importance des étangs situés autour du lac de Madine : complémentarité entre d'une part les espaces de quiétude que sont les étangs et d'autre part, la vaste étendue du lac aménagée pour accueillir 250 000 visiteurs par an ; complémentarité biologique résultant d'une mosaïque de milieux (roselières, végétation aquatique immergée et émergée, eaux profondes, prairies, boisements...); complémentarité entre des étangs à vocation piscicole, un lac et des zones humides annexes... Conséquence directe de cette variété de faciès, ce complexe « plan d'eau - étangs » accueille une grande diversité d'espèces d'oiseaux, d'autant que chaque étang présente une identité propre.



Les étangs acquis par le Conservatoire du littoral autour du lac de Madine s'inscrivent dans une démarche de protection des espaces naturels autour du plus vaste plan d'eau de Lorraine, à mi-distance des étangs de Moselle et des grands réservoirs de Champagne. Depuis les années 2000, une centaine d'hectares ont été acquis : étangs de Grand Pannes puis du Petit Pannes, de Grand Montfaucon, de la Perche et de Bailly. Historiquement, le lac de Madine avait été créé pour alimenter en eau potable l'agglomération de Metz et assurer le soutien des débits d'étiage. Composant un maillage de zones humides, le lac et les étangs satellites sont devenus un relais de première importance pour l'avifaune, dans un paysage essentiellement agricole où subsistent quelques massifs forestiers. Ces plans d'eau bénéficient d'outils de protection : Réserve Nationale de Chasse et de Faune Sauvage (RNCFS) du lac de Madine et de l'étang de Grand Pannes, sites Natura 2000 du lac de Madine et des étangs de Pannes, Parc naturel régional de Lorraine.

Étang Le Bailly

Situé en amont des étangs de Pannes, Le Bailly s'inscrit dans un environnement forestier. Le site scindé en 2 parties séparées par une digue connaît un phénomène d'atterrissement avancé à partir des lisières forestières. Seuls 30% de la surface est en eau libre et les saulaies arbustives progressent depuis une trentaine d'années.

Les roselières et les herbiers sont en bon état mais la dynamique d'atterrissement est à surveiller en lien avec le maintien de niveaux d'eau satisfaisants. De l'étanchéité de la digue dépend la richesse des herbiers aquatiques, la diversité des espèces liées aux étangs, la présence de la Grande douve (protégée sur le territoire français) ou du Cératophylle submergé (très rare en Meuse), la diversité des libellules dont la Leucorrhine à large queue, la reproduction de la Grue cendrée...

L'étang du Grand Montfaucon

Ce site révèle toutes les dimensions du patrimoine, au premier rang desquelles son histoire liée jusqu'à la Révolution à l'Abbaye de Saint Mihiel. Le parement de la digue en gros blocs de calcaire taillés en est un clair témoignage. La dimension paysagère n'est pas en reste comme en atteste la large perspective offerte depuis la digue.

La richesse biologique est d'autant plus grande que l'étang est connecté à des prairies et au massif forestier des Bois Bas, lieu d'hivernage pour les amphibiens et zone de reproduction pour les chauves-souris et certains oiseaux. Les roselières aquatiques composent une zone de nidification des oiseaux, les cariçaias inondables favorisent la reproduction du Vertigo de Desmoulins et du Triton ponctué. Côté flore, on peut noter une importante population de Grande Douve dans les roselières, de même que la présence de la Riccie des flots.



Étang de Bailly

Étang de la Perche

Alors que l'étang, initialement occupé par de vastes roselières, accueillait des oiseaux remarquables tels le Butor étoilé, des travaux hydrauliques ainsi qu'un curage et reprofilage des berges ont entraîné à partir de 1985 une régression de 85 % des roselières et des herbiers flottants, avec une forte augmentation de la surface d'eau libre. La végétation s'est banalisée, le fond de l'étang étant dominé par la Renouée à feuilles de patience. L'évolution de l'étang dépend donc de sa capacité à s'auto-restaurer à partir d'une gestion adaptée pour favoriser le développement des roselières : gestion des niveaux d'eau, gestion piscicole raisonnée, assècs réguliers... Cette gestion, en place depuis 2014, montre des résultats satisfaisants.

Le site reste favorable aux chauves-souris, dont une colonie de Petit rhinolophe ayant élu domicile dans la maisonnette de la digue. C'est une halte migratoire pour les oiseaux d'eau et la reproduction de canards tels que le Canard chipeau. Le Triton palmé, le Crapaud commun et le Léopard vivipare s'y reproduisent.

Étangs de Pannes

Le Grand Pannes est également un étang piscicole très ancien, dont l'histoire reste à retracer. Entièrement ceinturé par des formations boisées, ce plan d'eau a fait l'objet de travaux de réfection de la digue en 2012 et bénéficie d'une qualité satisfaisante des eaux.

Un panel diversifié de roselières s'y est développé, ainsi qu'une prêle exceptionnelle. Avec plus de 200 espèces, les étangs de Pannes révèlent une flore des plus intéressantes à l'instar du Potamo à feuilles aiguës ou de la Morène, un petit nénuphar flottant.



Étangs de Pannes



Grand Est Meuse-Meurthe-et-Moselle

Communes Saint-Baussant, Buxières-sous-les-Côtes, Heudicourt-sous-les-Côtes, Pannes, Essey-et-Maizerais

Une gestion concertée

- Depuis 2002, la gestion des étangs de Pannes est confiée à l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS).
- En 2009, une convention tripartite entre le Conservatoire du littoral, l'ONCFS et le Conservatoire d'Espaces naturels de Lorraine est établie pour la gestion des étangs de Pannes et du Grand Montfaucon.
- En 2011, une nouvelle convention couvre l'étang de la Perche et de Bailly.

Un maillage d'étangs, dans un écrin de verdure, assurant :

- une halte migratoire pour l'avifaune et une zone de nidification
- des espaces de quiétude
- une responsabilité forte dans la préservation des espèces patrimoniales
- le maintien des traditions piscicoles



Nénuphar blanc

- Propriété du Conservatoire du littoral
- Espaces urbanisés
- Réseau routier

Repères

Étang de Bailly :
8 ha

Étang de la Perche :
38 ha

Étang de Grand Montfaucon :
29 ha

Étangs de Grand et Petit Pannes :
23 ha

Agir pour préserver les sites

Chaque étang situé autour du lac de Madine fait l'objet d'un plan de gestion spécifique, prenant en compte son identité et sa dynamique. Les mesures sont en effet différenciées, selon qu'il s'agit d'un étang présentant une dynamique d'atterrissement (comme Bailly) ou d'étangs faisant l'objet d'une gestion piscicole comme l'étang de Montfaucon. Néanmoins, plusieurs objectifs de gestion se dessinent sur le long terme, avec une volonté affirmée d'une approche cohérente entre les sites, portant sur :

- la préservation de la capacité d'accueil des étangs pour une grande variété d'espèces, dont certaines sont rares et protégées
- le bon fonctionnement des étangs qui conditionne aussi bien la qualité de l'eau que la pérennité de l'écosystème
- une gestion piscicole traditionnelle raisonnée.

1 Préserver un réseau d'étangs, comme zones de refuge et de quiétude

Le lac de Madine et ses étangs périphériques constituent un relais primordial pour l'avifaune aquatique et s'imposent comme un secteur favorable à l'hivernage de canards septentrionaux peu communs comme le Garrot à œil d'or, le Harle bièvre, le Canard chipeau. Le complexe « lac-étangs » permet aux espèces de se reposer, s'alimenter et se reproduire alternativement sur les différents sites.

Favoriser l'accueil des oiseaux

Plus d'une vingtaine d'espèces ont été identifiées comme présentant un fort enjeu de conservation car rares, menacées ou protégées : Oie cendrée, Foulque macroule, Butor étoilé, Blongios nain, Busard des roseaux, Bécassine des marais, Sterne pierregarin, Pie-grièche écorcheur, Tarier des prés, Pic mar...



- La richesse de l'avifaune passe par la **préservation des habitats et le maintien de la quiétude des lieux.**

Ainsi le calme d'un étang forestier comme Bailly est propice aux espèces d'oiseaux sensibles à la tranquillité. Le développement d'une ceinture de Saules cendrés arbustifs contribuera à limiter les dérangements en formant un rideau végétal. L'étang de la Perche, site de reproduction principal pour le Canard chipeau, demande la mise en oeuvre des mesures conservatoires : quiétude, îlots favorisant la nidification, ressources piscicoles suffisantes...

- La mise en assec régulière des étangs de Pannes du Grand Montfaucon et de la Perche (environ tous les 10 ans), bénéfique pour la qualité des eaux qui en dépendent et la création de vasières temporaires favorables aux oiseaux limicoles : chevalier, bécassine des marais, vanneau, gravelot...



Nénuphar blanc sur le Grand Montfaucon



Roselières autour de l'étang de Pannes

Préserver la qualité des milieux aquatiques et des roselières

Chaque étang présentant des espèces complémentaires d'herbiers aquatiques et de roselières, l'objectif est de préserver cette diversité. Ainsi, les étangs de Grand Montfaucon et de Grand Pannes possèdent de vastes herbiers à Nénuphar blanc, ponctués d'herbiers à Ricciocarpos natans pour le premier et d'herbiers à Potamogeton pour le second. Le Petit Pannes accueille des herbiers à Myriophylle verticillée.

De même, le Grand Montfaucon accueille une variété exceptionnelle de roselières hautes et basses et le Grand Pannes a la particularité de présenter une prêle de plusieurs hectares.

Sur l'étang de la Perche, les herbiers aquatiques flottants ont disparu et les roselières ne forment plus qu'une ceinture étroite alors que Bailly connaît une occupation stable de ces habitats.

- Les mesures concernent principalement le régime hydrologique et la qualité de l'eau, deux facteurs qui conditionnent la structure des roselières et des herbiers (voir partie 2).
- La gestion privilégie une démarche de non intervention, sauf lors de déséquilibres majeurs. Pour Bailly, il convient de suivre l'évolution spatiale des roselières et des saulaies résultant de la dynamique d'atterrissement de l'étang. Pour l'étang de la Perche, des interventions de restauration pourront être envisagées afin de retrouver l'équilibre préalable aux travaux.

Maintenir la diversité de la faune et la flore

Plus d'une quarantaine de mammifères s'épanouissent autour des étangs : des chauves-souris dont le Grand murin et le Petit rhinolophe, la Noctule de Leisler et la Pipistrelle de Nathusius mais aussi le Chat sauvage et le Blaireau européen. Autour des étangs, des mares ont été réalisées avec des profils et des profondeurs variés afin de compléter la diversité des milieux et ainsi augmenter le cortège des amphibiens : Triton crêté, Triton ponctué, Rainette verte...

- La protection de ces espèces demande de sensibiliser les riverains, notamment par une signalétique adaptée ou des sorties thématiques. C'est notamment le cas de la famille de Blaireau proche des étangs qui participe à l'écosystème.
- Sur l'étang de la Perche une attention particulière est portée à la colonie de Petit rhinolophe installée dans la maisonnette sur la digue. Il convient donc de condamner son accès afin d'éviter tout dérangement et limiter la lumière.



Petit Rhinolophe

- ▶ Les peuplements de libellules s'avèrent aussi un bon indicateur de la pertinence des mesures de gestion des étangs : l'étude de l'évolution des populations est donc recommandée.
- ▶ Les espèces végétales remarquables sont bien représentées dans le périmètre des étangs : Sénéçon des marais, Potamot à feuilles aiguës, Grande douve...
Les plans de gestion intègrent leur suivi ainsi que des mesures conservatoires.



Orchis verdâtre

Des zones de quiétude

Alors que les aménagements touristiques génèrent une fréquentation élevée sur le lac, les étangs restent volontairement préservés d'un tel afflux et de la pratique d'activités de loisir. Les étangs ne sont pas aménagés pour accueillir du public, la faune étant sensible au dérangement visuel et sonore, et la flore remarquable pouvant être fragilisée par le piétinement et la cueillette.

L'accès au public n'est certes pas interdit sur les sites des étangs mais leur accès n'est pas incité et les usages sont fortement encadrés afin de proscrire le camping, la pêche, le feu et plus généralement tout dérangement.

Pour maintenir cette discrétion, seules quelques visites encadrées sont organisées dans une optique de sensibilisation. L'ONCFS propose ainsi la découverte de la réserve et de la biodiversité présente (avifaune notamment).

A contrario, le tourisme vert se développe sur le lac, grâce à des aménagements comme le sentier d'interprétation et l'observatoire ornithologique en accès libre.

Assurer le bon fonctionnement des étangs

L'entretien et, si nécessaire, la restauration des ouvrages hydrauliques est indispensable aux étangs qui, par définition, sont d'essence artificielle. Les mesures de gestion visent, pour leur « bon fonctionnement », une retenue d'eau en quantité et en qualité satisfaisantes, en fonction du contexte de chaque étang et de leur vocation piscicole.

- ▶ D'importants travaux ont été réalisés sur l'étang du Grand Montfaucon.
- ▶ Pour l'étang du Bailly, c'est la vitesse d'atterrissement qui est à surveiller alors que la présence de fuites dans la digue sont susceptibles d'engendrer des perturbations hydrologiques majeures en cas d'aggravation. Il est donc important de suivre l'état des ouvrages et l'intensité des anomalies d'étanchéité : suivi des variations anormales des niveaux d'eau, contrôle visuel régulier.
- ▶ Concernant l'étang de la Perche, les mesures de gestion cherchent à lui redonner une physionomie proche de la situation antérieure aux travaux de 1985. Le diagnostic de l'état initial doit être approfondi pour définir les mesures de restauration pertinentes. L'idéal serait de mettre en place des conditions favorables à la résilience du milieu et d'observer la capacité de l'étang à « s'auto-restaurer » ; si les résultats ne sont pas satisfaisants, il conviendra de mettre en œuvre des travaux plus lourds. D'autre part, une fuite ayant été identifiée en 2012, avec un abaissement du niveau d'eau de l'étang, des travaux de restauration des ouvrages hydrauliques ont été conduits en 2014 sur le vannage, la pêcherie et les déversoirs d'orages.



Travaux hydrauliques en 2015 sur l'étang du Grand Montfaucon



L'étang du Grand Montfaucon 1 an après les travaux hydrauliques

2

Prendre en compte les enjeux piscicoles

Développer une gestion piscicole extensive

Les étangs périphériques au lac de Madine ont une vocation piscicole de longue date. Le Conservatoire du littoral a établi une convention sur les étangs de Grand Montfaucon, de la Perche et des Pannes avec un pisciculteur ayant l'expérience de la gestion piscicole durable des plans d'eau en Lorraine.

Les modalités de pisciculture extensive comprennent notamment une limitation de la production de carpes au quart du tonnage de poisson récolté ; l'interdiction d'introduction d'espèces considérées comme invasives ; l'interdiction d'apports d'engrais, de nourriture ou de produits phytosanitaires ; la protection des roselières et des herbiers aquatiques.

L'objectif est d'assurer une activité de pêche raisonnée favorable à la conservation des enjeux écologiques et biologiques, basée sur des pêches annuelles.

Les contextes varient quelque peu selon les étangs : les pratiques piscicoles du Grand Montfaucon sont extensives de longue date, basées sur la productivité naturelle ; a contrario, la gestion de l'étang de la Perche a dû être réorientée en vue d'un meilleur équilibre entre production et respect de l'écosystème.

Une telle gestion piscicole demande la mise en assec des étangs de façon régulière. Celle-ci permet une minéralisation des vases afin d'améliorer la qualité des eaux, mais aussi de pouvoir intervenir sur les ouvrages en cas de dégradation.



Étang du Grand Pannes



L'étang de la Perche

Vers une meilleure maîtrise des usages sur l'ensemble du bassin versant

L'objectif est de préserver l'intégrité écologique du complexe « lac-étangs », en particulier en renforçant les continuités terrestres et aquatiques. Les solutions ne manquent pas : guide de bonnes pratiques pour la gestion des haies et chemins forestiers, gestion des lisières forestières, plan d'actions pour maintenir le réseau de mares, diagnostic agricole sur le bassin versant en vue de mesures adaptées, diagnostic de la qualité des cours d'eau...

Par ailleurs, une mise en cohérence des périmètres de protection serait un réel plus, à l'instar de l'extension du périmètre du site Ramsar des étangs de la Petite Woëvre au lac de Madine et ses étangs périphériques. C'est dans cette optique que doit s'envisager l'intégration de l'étang de Bailly au réseau Natura 2000 "Lac de Madine et étangs de Pannes", ainsi que d'éventuelles nouvelles acquisitions par le Conservatoire du littoral notamment pour conforter l'espace tampon nécessaire à une meilleure qualité de la ressource en eau.



Découvrir les plans de gestion du Conservatoire du littoral

Le Conservatoire du littoral a pour mission d'acquérir les espaces fragiles et remarquables des rivages français, de les protéger et de les ouvrir au public.

Construite à partir du plan de gestion complet, qui est établi en concertation avec les acteurs du territoire, cette brochure synthétise les spécificités du site et les choix effectués pour son aménagement et son entretien.

Retrouvez les brochures de la collection sur le site Internet www.conservatoire-du-littoral.fr

Téléchargez l'application mobile : <http://cloud-my-media.odolium.com/cdl/>

Juin 2017



Des espaces préservés, pour la quiétude de la faune

Coordination éditoriale et mise en page : Conservatoire du littoral - MarkedA
Crédits photos : Conservatoire du littoral - F. LARREY
Source carte : p2 : © IGN - BD-Carthage - BD-Altir (@Cdl - SSI)
Impression sur papier recyclé

Gestionnaires



www.oncfs.gouv.fr



www.cen-lorraine.fr



www.developpement-durable.gouv.fr



www.conservatoire-du-littoral.fr

Conservatoire du littoral Délégation Lacs

Savoie Technolac - Immeuble Le Dauphin
18, Allée du lac Saint-André
73382 Le Bourget du Lac
Tel : 04 79 60 76 30
lacs@conservatoire-du-littoral.fr